

## La réunion d'examen public de la Société d'assurance publique du Manitoba

### Aperçu du projet

La réunion d'examen public de la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) a lieu chaque année pour deux raisons principales :

1. S'assurer que les Manitobains (clients, personnel et partenaires de service) reçoivent une mise à jour sur l'état financier de la Société et ses réalisations récentes, tout en donnant aux Manitobains l'occasion de poser des questions à la haute direction. Cela cadre avec l'une des quatre valeurs fondamentales de la SAPM : « Bien faire : Nous agissons avec intégrité et responsabilité. Nous cherchons à faire preuve d'ouverture et de transparence »;
2. S'acquitter des obligations de la Société en vertu de la *Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle des corporations de la Couronne* afin d'assurer la conformité aux lois.

La participation du public consistait en une présentation donnant un aperçu des principales réalisations et activités de la Société de la dernière année, notamment :

- notre mission et notre rôle en tant que société d'assurance automobile publique, y compris la promotion de la sécurité routière;
- le rapport qualité-prix dont nous faisons profiter les Manitobains en leur offrant des tarifs modiques et une large protection;
- la reconnaissance des répercussions des interruptions de travail et l'établissement des priorités;
- un aperçu financier détaillé;
- les priorités renouvelées de la Société.

### Aperçu du processus de mobilisation

La séance de mobilisation publique était ouverte à tous les Manitobains inscrits à Participation MB. Elle est demeurée ouverte pendant deux semaines du 4 au 18 décembre 2023. Au total, 19 participants ont fait part de leurs commentaires.

### Résumé de ce que nous avons entendu

#### **Fournir de la valeur :**

Les deux tiers (68 %) des répondants ont convenu que la SAPM apporte de la valeur aux Manitobains, un résultat concordait avec celui de l'enquête de la réunion d'examen public de 2022. Cela cadre avec l'une des valeurs organisationnelles de la SAPM : « Fournir de la valeur ajoutée aux Manitobains – Nous maintenons des tarifs abordables et garantissons une

protection accessible. En tant qu'assureur automobile public, la responsabilité fiscale est au premier rang de nos priorités dans tout ce que nous faisons ».

**Autres commentaires reçus :**

Certains des commentaires ont mis en évidence des préoccupations des clients reçues par le biais d'autres mécanismes, en particulier concernant les répercussions des interruptions de travail sur la prestation de services. Les clients ont indiqué qu'il y a des progrès à faire.

Comme mentionné dans la présentation, la direction reconnaît les perturbations causées aux Manitobains pendant et après l'interruption de travail. Le retour aux niveaux de service habituels, l'élimination des arriérés des services et la restauration de la confiance des clients, des employés et des intervenants sont notre priorité absolue.

## **Ce que nous avons fait ou comment nous avons utilisé la rétroaction**

Les commentaires et la rétroaction permettront d'orienter les décisions opérationnelles et les améliorations de produits futures.

## **Des questions?**

Pour toute question ou tout commentaire supplémentaire, veuillez communiquer avec les Relations avec la clientèle de la SAPM au 204-985-8117 ou sans frais au 1-800-665-2410.